

République Française  
Département CHER  
Commune d'ARGENVIERES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 15 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/04/2026.

**Présents :** Mme MENARD Francine, Maire, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie, M. SALMON Benoit, Mme CHABIN Patricia, Mme VARD Laurence, Mme DESSAUNY Clémence

**Excusé séance :** Excusé ayant donné procuration : M. ASMANE Alain à Mme CHABIN Patricia

**A été nommé secrétaire :** M. CHANDAT David

### 2026\_31 – Approbation du PV de la séance du 22/03

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15 ;

Vu le projet de procès-verbal ;

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal qui s'est tenue le 22 mars 2026 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Clémence DESSAUNY.

Madame la Maire en donne lecture ; il n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE** le PV de la séance de CM du 22 mars 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 16 Avril 2026  
La Maire  
Francine MENARD




Le Secrétaire de séance  
M. CHANDAT David

